

La Vesancière

N° 79 - XX^e année

Octobre 2016



Rentrée scolaire 2016– 2017

FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39

Nouvelle adresse électronique : e.jonker@vesancy.fr

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : **31 déc. 2016**

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins

le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 4^{ème} trimestre 2016

Mercredi 12 octobre	Au Bon Sens	café terrasse à 10h
Mercredi 12 octobre	Mairie/assoc	préparation Téléthon à 20h30
Vendredi 14 octobre	CLAV	repas d'automne à 20h
Lundi 31 octobre	PEVV	préparation déco à 20h30
Vendredi 11 novembre	Mairie	commémoration armistice 1918
Vendredi 18 novembre	CLAV	loto à 14h
Dimanche 27 novembre	Mairie	repas des Aînés à midi
Vendredi 2 décembre	Mairie/assoc.	soirée Téléthon à 19h30
Samedi 17 décembre	CLAV	diner de Noël à 20h
Dimanche 18 décembre	PEVV	vin chaud à 18h
Dimanche 8 janvier	Mairie	Vœux du maire à 18h

HORAIRES MAIRIE et PERMANENCES

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h

le mardi soir de 18h à 19h30

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

le mardi de 18h à 19h

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

ETAT CIVIL

Naissances

Mila Mouchet 28 juillet 2016

Petite fille de Jean Paul et Mina Sterque

Edgar Lérrou 09 août 2016

Quitterie Hallé 11 sept. 2016

Mariage

Mariana Mermet & Henrik Skarbrandt

03 septembre 2016

Décès

René Cathelain 13 août 2016

Joseph Dupraz Dange 13 sept. 2016

LE MOT DU MAIRE

Je voudrais consacrer ce message à un grand événement pour notre commune et pour chaque habitant : la mise en service du nouveau réservoir de La Combette et sa connexion au réseau d'eau potable communal.

Il a été inauguré " en grande pompe " - le terme est approprié - ce mercredi 5 octobre, en présence des autorités de tutelle, de l'équipe du service des eaux de la CCPG, des représentants des entreprises et des habitants qui avaient répondu à notre invitation.

J'avais tenu à associer à l'événement mon prédécesseur Martial Santana, initiateur du forage réalisé sous sa mandature en 2007.

Nous voilà donc disposant d'un réseau performant, délivrant une eau de grande qualité et à la pression requise pour alimenter correctement le haut du village et de plus sécurisé par l'interconnexion avec le réseau de Gex.

Vous avez pu constater le premier bénéfice tangible, la pression augmentée de 2 bars, lors de la connexion au réseau le 4 octobre, et peut être la qualité gustative de l'eau du forage.

Je tiens à souligner le travail remarquable effectué par les entreprises qui ont conçu et réalisé ce réservoir High Tech et son implantation sur un site sensible, sous la conduite efficace du Service des Eaux de la CCPG.

Mes remerciements vont aussi à ceux qui ont financé le projet : La CCPG, l'Agence de l'eau et le Département.

Pour les informations techniques, vous pouvez vous référer à l'édition de janvier de la Vesancière.

Je voudrais terminer ce message par une pensée émue pour deux membres de notre communauté qui nous ont quittés récemment : René Cathelain et Joseph Dupraz-Dange. J'adresse à leur famille mes condoléances attristées au nom de la communauté du village.

Pierre Hotellier

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances de juillet, septembre et octobre 2016

URBANISME

Déclarations préalables

18 route de la Combette - construction d'une piscine et aménagement extérieur. *En cours d'instruction.*

107 route de la Chapelle - agrandissement d'une fenêtre. *En cours d'instruction.*

Echange de terrains

Afin de sécuriser l'accès des véhicules de sécurité et services sur la place du Château, un échange de terrains doit être envisagé avec M. Claude Seiler. Cet échange correspondrait à une bande le long de la façade ouest d'environ 16 m² appartenant à la commune contre une surface équivalente au niveau de l'angle nord-est de la parcelle appartenant à M. Seiler.

L'assemblée approuve, à l'unanimité, l'échange de terrains et autorise le maire à faire toutes les démarches nécessaires pour mener à bien cet échange.

TRAVAUX

Rue du Château

Le dossier a reçu un avis favorable des Architectes des Bâtiments de France.

Le cabinet Fontaine a transmis le dossier de consultation des entreprises. Les entreprises auront jusqu'au 28 octobre pour déposer les dossiers. L'ouverture des plis et l'analyse des propositions auront lieu entre le 31 octobre et le 11 novembre. Le chantier pourrait ainsi débuter le 1^{er} décembre.

Nouvelle estimation des travaux : 292 889 € HT pour les trois tranches, sans options

Débroussaillage du Mont

Afin de juguler l'envahissement par les broussailles et petits bois des zones de pâturages dans le Mont, la commune en collaboration avec la société de chasse de Vesancy, l'exploitant agricole Philippe Hotellier et la CCPG poursuivent leur action de débroussaillage du Mont. Un programme d'action sur 5 ans est prévu pour restaurer les monts du Haut et les Bas monts. Un budget de l'ordre de 10 000 € par an est prévu.

Le chalet de la Vesancière

Dans le cadre des investissements d'accès à la ressource en eau, le Parc Naturel du Haut Jura a présenté des possibilités et des conditions de financement de l'Europe et de la Région pour des travaux de remise en état de la citerne de la Vesancière

FORÊT

Vente de bois

Des parcelles 34-35 pour 16 000€.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

ECOLE

Pour la rentrée, l'école a accueilli 35 élèves dont 16 dans la classe de grands et 19 dans la classe des petits dont 14 en maternelle (5 Petite, 3 Moyenne et 6 Grande Section).

Pour les Activités Péri-Éducatives, sont inscrits 9 grands et 15 petits.

Pour la garderie du matin et du soir sont inscrits 14 enfants en permanent et 7 en ponctuel.

Pour la cantine scolaire sont inscrits 24 enfants en permanent et 7 en ponctuel.

L'assemblée donne un avis favorable pour reconduire le financement d'un intervenant en musique pour le premier trimestre scolaire.

TOURISME

La CCPG dispose dans ses statuts d'un schéma intercommunal de sentiers dont elle assure l'entretien et le balisage. Dans ce cadre et afin d'établir les responsabilités et droits de chacun, la CCPG a élaboré une convention la liant avec les propriétaires, les exploitants et les communes. Cette convention inclut l'entretien du sentier, son balisage et les aménagements nécessaires au confort, à la sécurité, à l'information des randonneurs et au passage sur les itinéraires traversant la parcelle lieudit "les Délivrés".

L'assemblée autorise, à la majorité, le maire à signer la convention avec la CCPG sur les sentiers de randonnées.

Dates des prochaines séances du conseil municipal, à 20h30, les mardis

15 novembre et 6 décembre 2016.

L'intégralité des comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la mairie sous l'onglet "Mairie" : www.vesancy.fr ils sont également à l'affichage.



Rassemblement
place du Château

Vendredi 11 NOVEMBRE à 11h

suivi de la cérémonie au Monument aux Morts
et du vin d'honneur offert par la municipalité.

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

et

accueil des nouveaux habitants

Dimanche 8 janvier

à 18h au château

2
0
1
7

INAUGURATION RESERVOIR DE LA COMBETTE

Discours de Pierre Hotellier, maire de Vesancy, prononcé le mercredi 5 octobre 2016.

Chers Vesanciennes et Vesanciens,

Bienvenue sur le site de la Combette, pour l'inauguration du nouveau réservoir d'eau potable.

Nous sommes en pleine nature dans un endroit préservé et entretenu par les soins conjugués de la commune, d'un agriculteur, de la société de chasse et du pôle Environnement de la Communauté de Communes.

Au milieu des tracas de l'administration et de la bureaucratie quotidienne, il est des moments heureux pour un maire : c'est celui des inaugurations ! En voici une d'importance !

Un court rappel historique :

La commune de Vesancy a mené une longue bataille pour amener l'eau sur les évier... un robinet par maison. On l'appelait alors « l'eau courante », la bien nommée. On n'avait pas à aller la chercher à la fontaine ou au fond du puits. C'était en 1926....On était déjà en avance sur notre temps.

Puis, l'eau commençant à manquer en période estivale, la municipalité a dû prendre une décision très impopulaire : installer des compteurs et faire payer l'eau au volume consommé ! C'était dans les années soixante-dix, une vraie révolution ! Mais on avait réglé le problème de consommation excessive. Restaient deux points faibles : le risque de pollution des sources de surface et la pression insuffisante du réseau.

Dans les années 2000, la municipalité conduite par Martial Santana entreprit des recherches de nouvelles sources d'approvisionnement.

Plutôt que d'aller chercher l'eau du lac Léman, ils firent explorer le sous-sol propice du val du Flon. Et, surprise, par un beau matin de printemps, l'eau jaillit du forage de la Combette, comme la vérité sort du puits .. ! C'était en 2007.

Suivirent de longues tractations infructueuses avec l'Agence Régionale de Santé pour utiliser cette nouvelle source d'approvisionnement jusqu'à ce que, comme par magie, notre entrée dans la Communauté de Communes ne débloque la situation.

L'étude de faisabilité fut rondement menée par les services techniques de la CCPG.

Après une année de préparation et six mois de travaux intensifs, voici le forage de la Combette connecté au réseau communal via un réservoir High Tech caché au creux du Mont.

Nous voilà donc disposant d'un réseau performant, délivrant une eau de grande qualité et à la pression requise pour alimenter le haut du village et, de plus, sécurisé par l'interconnexion avec Gex. De quoi faire taire les critiques relatives à l'augmentation du prix de l'eau lorsque Vesancy a rejoint la Communauté de Communes.

Le projet a été mené avec efficacité et diligence par Jean Charles Bal à la tête de son équipe du service des eaux, en coopération étroite avec la commune, François Beaudet, notre adjoint aux travaux, assurant la liaison, le tout sous l'œil bienveillant et attentif de Daniel Raphoz et avec le soutien du Conseil Communautaire et du président Bouvier. Qu'ils en soient remerciés.

Je tiens à souligner le travail remarquable effectué par les entreprises qui ont conçu et réalisé le réservoir et son implantation sur un site sensible. Christophe Bouvier vous en dira plus.

Nous adressons à tous nos remerciements et nos félicitations pour le travail accompli.

Je cède maintenant la parole au président de la CCPG.



INAUGURATION RESERVOIR DE LA COMBETTE

Discours de Christophe Bouvier, président de la Communauté de Communes du Pays de Gex

Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

Dernier village gaulois du Pays de Gex, Vesancy n'a finalement pas perdu au change en rejoignant la Communauté de communes.

Si la collectivité n'en est pas encore à racheter le château, et encore moins prévu d'y mettre le feu, elle a choisi de garder les pieds sur terre, sans manquer d'air, en y amenant de l'eau.

C'est ainsi que se scelle une alliance inoxydable.

L'inox, justement, parlons-en ! C'est un inox dit chirurgical qui est ici utilisé pour cet ouvrage. Une première dans le Pays de Gex mais également dans l'Ain.

Un ouvrage également unique de par son mode de gestion avec son forage intégré dans la superstructure, qui n'a certainement pas d'équivalent sur le plan national.

Un ouvrage qui met en œuvre les technologies les plus abouties et développées par la collectivité :

- communication radio du compteur de production via le réseau SIGFOX, déployé dans le cadre de la télérelève,
- portes d'accès aux cuves n'autorisant l'accès au réservoir que lorsque celui-ci est vide.

Pour ne citer que quelques exemples...

Un choix audacieux de la Communauté de communes, que je préside, qui permet désormais de raccorder la commune de Vesancy sur le réservoir de Gex. Faut-il y voir là la préfiguration d'un futur annoncé ? Gex pouvant secourir Vesancy où l'inverse, selon la pression...

La pression justement. Celle que vont gagner les usagers du fait de l'emplacement choisi pour ce nouveau réservoir. Alors, non seulement, le confort des usagers va être amélioré mais en plus l'ouvrage s'inscrit dans un site remarquable, classé Natura 2000, sans pour autant impacter son environnement.

Et, puisque même en inox, tout trophée a un prix, parlons argent. Le coût de l'ouvrage s'élève à 480 000 euros HT et le coût des réseaux d'interconnexion à 211 000 euros HT. Un financement pris en charge à 50 % par la Communauté de communes et à 50 % par l'Agence de l'Eau et le conseil départemental de l'Ain.

Enfin, histoire que ce discours, soit un vrai discours – je sais que vous avez davantage envie de vous précipiter pour boire un verre... d'eau – je me dois pourtant de vous préciser quelques chiffres :

- le diamètre de la cuve est de 3 mètres ;
- la longueur, de 2 x 22 mètres ;
- et le poids total plein, de 192 000 kilos.

Et afin d'en finir avec les convenances, terminons par une citation. Celle de l'écrivain Arthur Schnitzler :

« Il y a trois sortes d'homme politique : ceux qui troublent l'eau ; ceux qui pêchent en eau trouble ; et ceux qui, plus doués, troublent l'eau pour pêcher en eau trouble ».



Les 90 ans d'Antoinette

Antoinette fut pendant longtemps une figure incontournable à Vesancy. A l'époque, c'est elle qu'on appelait au chevet des malades pour faire les piqûres ou autres soins. Après avoir suivi des cours de préparatrice en pharmacie, elle travailla à la pharmacie de Gex de 1942 à 1986. Durant 44 ans, dans sa légendaire 2 CV, elle partait tous les matins faire des préparations de pommades, sirops... car à cette époque, beaucoup de médicaments étaient préparés sur place.

Antoinette Saint Martin est née le 6 octobre 1926 à Vesancy. Comme la plupart des vieilles familles de Vesancy, son arbre généalogique remonte au XV^{ème} siècle et mentionne les Mermet de la Saint Martin parmi les ancêtres.

En 1955, elle se marie avec Charles Seiler. De cette union, naissent trois enfants : Marie-Noëlle, Claude-Henri et Philippe.

Sous le mandat de M. Milési, elle fut conseillère municipale pendant une dizaine d'années. L'aide sociale l'a toujours intéressée et, entre autres, elle récoltait des vêtements pour les enfants au profit de la Croix Rouge. Elle participait également aux consultations des nourrissons.

De cette vie bien remplie, à l'heure de la retraite, son énergie se déplace vers d'autres activités : les voyages. Avec Charly, ils découvrent la Russie, l'Inde, la Chine, la Syrie et se passionnent pour l'Amérique du Sud en visitant le Chili, le Pérou, la Bolivie et plusieurs fois l'Argentine jusqu'à l'âge de 85 ans ! Mais elle sera avant tout toujours très disponible pour sa famille.

Aujourd'hui, sa santé ne lui permet plus de faire des projets. Charly veille sur elle avec amour et passion : *"après 61 ans de mariage, l'attachement est très fort. Nous avons vécu tellement de choses ensemble. Je me souviens surtout des bons moments ; quelle excellente cuisinière, c'était !"*

Monsieur le maire et le conseil municipal lui souhaitent un heureux anniversaire !



Hommage lu à l'église, le 17 septembre 2016, par André Rolandez, lors des obsèques de Joseph Dupraz Dange.



Joseph est né le 13 août 1929 à Ayze, en Haute-Savoie. Il y est resté jusqu'à l'âge de trois ans.

Ses parents étaient fermiers et ils ont quitté Ayze avec leurs enfants pour reprendre un fermage à Eloise.

Pendant la guerre, Joseph a vécu un évènement tragique. A Eloise, le 14 juin 1944, les Allemands ont brûlé la ferme car ses parents hébergeaient parfois des maquisards, puis les soldats ont tué son grand-père qui avait fait sortir les vaches de l'étable.

La famille Dupraz a alors été hébergée par les habitants du village et des alentours qui les ont beaucoup aidés durant plusieurs mois. Joseph en a gardé une grande reconnaissance et une forte amitié avec les gens d'Eloise.

La famille Dupraz a ensuite recherché un autre fermage et s'est installée à Cercier où elle est restée trois ans.

Puis en mars 1948, les Dupraz sont venus à Vesancy reprendre un fermage.

Joseph s'est marié en 1962 avec Yolande Bennato. Quatre enfants : Christian, Gérard, Jocelyne et Yannick sont nés de cette union, qui, à son tour, leur ont donné huit petits-enfants et deux arrière-petites-filles. Avec son épouse, ils ont su transmettre à leurs enfants et petits-enfants les valeurs de droiture, de partage et de gentillesse.

A force de travail, et quand l'opportunité s'est présentée, Joseph et Yolande ont pu acquérir leur propre ferme et l'ont sans cesse développée. Ils ont communiqué à leurs trois fils l'envie de faire le même métier et de reprendre à leur suite.

Pendant toutes ces années, Joseph a connu quelques revers de santé mais grâce à sa famille, il a pu les surmonter et continuer son métier d'agriculteur qui le passionnait.

Après une vie riche et bien remplie est venu le moment de la retraite en 1993, même à la retraite, il avait le cœur d'aider ses fils.

La santé de Joseph s'est dégradée petit à petit et il a dû être mis sous assistance respiratoire. Pendant cette période, il a été très entouré et tout particulièrement par son épouse Yolande, attentive et dévouée, qui l'a choyé de tout son amour,

Joseph aimait échanger et rire avec ses beaux-frères et belles-sœurs. Il appréciait aussi beaucoup les visites de ses amis, s'intéressant à la vie de chacun.

Il aimait beaucoup ses petits-enfants et partageait des grands moments de complicité avec eux. Il les taquinait et ils le lui rendaient bien.

Il est temps maintenant de dire au revoir à Joseph et nous garderons de lui le souvenir d'un homme juste, jovial et bienveillant.

INFO MAIRIE INFO MAIRIE INFO MAIRIE INF



Les membres des ASSOCIATIONS de Vesancy
passeront vous proposer les traditionnelles brioches

Samedi 8 octobre 2016

à partir de 10h00

Elles sont vendues 4 € minimum au profit des enfants
inadaptés de l'Ain.

L'intégralité de la vente sera versée à l'ADAPEI de l'Ain

Merci de leur réserver bon accueil

Préparation

Téléthon 2
0
1
6

Merci de venir apporter votre aide pour l'organisation de
cette soirée et la vente du bricolage à la **réunion** du

Mercredi 12 octobre 2016

à 20h30 à la salle annexe du château

Soirée

Téléthon 2
0
1
6

SPAGHETTI

Vendredi 2 décembre 2016

dès 19h30 au château



Vous pouvez aussi participer en apportant une pâtisserie.

Dans tous les cas, repas et/ou pâtisserie,
merci de vous inscrire en mairie au 04 50 41 53 55

**IN
V
I
T
A
T
I
O
N**

Au repas de fin d'année

*Pour les habitants et les natifs de Vesancy
dès l'année de leurs 65 ans et leur conjoint*

Dimanche 27 novembre 2016

*Salle des fêtes du château
à partir de midi*



*Une invitation vous sera personnellement adressée
Merci de confirmer votre présence en mairie
avant le 15 novembre*

Rappel

TRANSPORT A LA DEMANDE POUR DES VISITES MEDICALES

La commission sociale de la commune (ancien CCAS) a mis un transport individuel à la demande pour tout habitant de Vesancy voulant se rendre à des rendez vous médicaux ou paramédicaux. Cette prestation est sans limite d'âge ni de revenu.

Les réservations doivent se faire auprès du secrétariat de mairie (04 50 41 53 55), une semaine avant le rendez-vous. La secrétaire vous communiquera l'heure de prise en charge ainsi que le montant de la course à régler directement au conducteur.

Tout bénéficiaire peut se faire accompagner par une personne de confiance, sans surcoût supplémentaire.

Ce service ne se substitue pas aux transports médicalisés pris en charge par la Sécurité Sociale.

PRESTATIONS ALLER-RETOUR	Tarifs TTC	Forfait attente	Total	Participation forfaitaire à régler au conducteur	
				10 %	40 %
Vesancy / Gex	11,05 €	21,42 €	32,47 €	3,25 €	12,98 €
Vesancy / Divonne-les-Bains	12,15 €	21,42 €	33,57 €	3,35 €	13,42 €
Vesancy / St Genis-Pouilly	33,05 €	21,42 €	54,47 €	5,45 €	21,78 €
Vesancy / Prévessin-Moëns	35,25 €	21,42 €	56,67 €	5,65 €	22,65 €
Vesancy / Ferney Voltaire	50,65 €	21,42 €	72,07 €	7,20 €	28,82 €
Vesancy / St Julien en Genevois	78,15 €	21,42 €	99,57 €	9,95 €	39,82 €
Vesancy / Annemasse	111,15 €	21,42 €	132,57 €	13,25 €	53,02 €
Vesancy/Bellegarde sur Valserine	112,25 €	21,42 €	133,67 €	13,35 €	53,46 €
Vesancy / Annecy	146,35 €	21,42 €	167,77 €	16,75 €	67,10 €

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV



Nous adressons nos remerciements les plus sincères à M. et Mme Jalhan pour leur généreux don

Le voyage dans le Lubéron

Cette année, du jeudi 8 au dimanche 11 septembre, nous avons choisi de visiter une partie de la Provence, le **Lubéron** qui se situe à l'est du Rhône et au nord de la Durance. Le Lubéron doit son nom au massif montagneux qui s'élève à 1125 m. Nous sommes 35 en tout de Vesancy, Divonne et alentours à prendre place dans le car pour découvrir ou redécouvrir cette belle région.

A mi-parcours, notre chauffeur Julien, nous annonce, déjà, que l'on va s'arrêter pour casser la croûte. Effectivement, sur une aire d'autoroute, Julien déploie une table qu'il garni de fromages, jambon, brioches, thé, café, vin rouge... Après cette pause aussi inattendue qu'appréciée nous continuons notre route vers le sud, jusqu'à l'heure du déjeuner qui nous amène à **Violès**, près de Maison la Romaine. A l'ombre des platanes centenaires de la cour du château du Martinet, des tables accueillantes attendent notre bon plaisir. C'est dans ce château renaissance que fut tourné, dans les années 70, la série télévisée "les Gens de Mogador".

Après ce royal déjeuner, la prochaine halte se fera à **l'Isle-sur-Sorgue**. Une guide nous accueille à la descente du bus pour notre première visite dans le Lubéron. Il est à peine 15 h et la chaleur freine quelque peu les élans mais notre guide rassure les indécis en promettant de privilégier les explications à l'ombre. L'Isle-sur-la-Sorgue tient son nom de la Sorgue qui prend sa source quelques kilomètres en amont à Fontaine-de-Vaucluse. Celle-ci se divise en deux bras qui entourent la ville comme une île. Nous suivons la guide le long des canaux et dans les anciennes rues étroites et ombragées. Déjà au XVIII^e siècle, les habitants avaient mis à profit le débit régulier de la rivière pour installer des grandes roues à aube qui servaient de "moteur" à de nombreuses manufactures de soie, puis de papier au XIX^e^{me}. Nous pouvons encore voir quelques vestiges moussus de ces roues à aube, aujourd'hui inactives.

Nous quittons, cette ville pleine de charmes pour nous diriger vers la Durance à Laroque d'Anthéron où se trouve notre hôtel qui est un ancien mas transformé. Le lieu est calme et après une bonne nuit, nous sommes curieux de repartir à la découverte du Lubéron.

Le lendemain matin, il est prévu d'aller visiter un moulin d'huile d'olive situé près d'Oppède, au nord. Julien en profite pour prendre la belle petite route pittoresque qui traverse le parc naturel du Lubéron. Les pins parasols, chênes verts et autre végétation typiquement méditerranéenne s'accrochent aux pentes raides de la combe de Lourmarin. Nous traversons le village de **Bonnieux** qui surplombe une vallée d'où nous apercevons, au loin, les villages perchés de **Lacoste**, **Ménerbes**... la vue est splendide.

Arrivés au **moulin Saint Augustin**, nous sommes accueillis par son propriétaire qui nous raconte, au milieu d'une très belle cour, son histoire. Il a été construit au XII^e siècle. Les moines Hermitants s'en servaient pour fabriquer de la farine, du vin, du miel et de l'huile d'olive destinés aux ouvriers

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

bâisseurs et aux religieux de l'Abbaye de Sénanque. En 1210, les moines vendent le moulin au Comte de Châteauneuf, qui le revendra par la suite à la famille du Marquis de Sade. Il passe ensuite entre les mains de plusieurs acquéreurs et c'est en 1980 que le propriétaire actuel décide de faire revivre ces magnifiques bâtiments de pierre. Il se spécialise dans la production d'huile d'olive que nous aurons l'occasion de goûter à la boutique. Après cette mise en bouche, nous revenons déjeuner à Bonnieux au restaurant César d'où nous avons une superbe vue panoramique sur la vallée. Avant de repartir, nous avons le temps de déambuler dans les ruelles bordées de belles demeures en pierre agrémentées d'élégants cyprès et de pins parasols.

L'étape de l'après midi sera la visite des **ocres de Roussillon**. Il fait chaud et arrivés sur place, le



sentier des ocres en décourage quelques uns ; d'autant qu'au pied de la montée se trouve, comme par hasard, un glacier particulièrement accueillant... Le sentier, finalement bien ombragé, de ces anciennes mines d'ocre à ciel ouvert, offre des camaïeux de rouges et de jaunes mis encore en valeur par le bleu intense du ciel et le vert des pins. C'est magique ! Au retour, face à nous, les maisons du village de Roussillon reflètent bien la palette infinie de ces ocres.

Le lendemain matin, nous nous dirigeons vers **Gordes** où se trouve l'exposition **Vasarely**. Mais, auparavant, au détour d'une route bordée de murs en pierres sèches, c'est un point de vue exceptionnel sur Gordes qui nous coupe le souffle. Vite la photo, nous ne sommes pas les seuls à vouloir sauvegarder ce coup de cœur. Deux bus de chinois, nous talonnent. Puis, Julien nous dépose au parking des bus et nous grimpons à pied jusqu'au château (XVIe) où se tient une partie de l'exposition temporaire de Vasarely pour son 110^{ème} anniversaire (1906-1997). Ses œuvres sont disposées sur quatre étages du château qui fut rénové dans les années 70 par lui-même. Comme de nombreux artistes peintres, il fut fortement influencé par la lumière et les couleurs de la Provence : *"villes et villages méridionaux dévorés par le soleil implacable m'ont révélé une perspective contradictoire... pleins et vides se confondent, formes et fonds alternent."* A la sortie, nous avons eu le temps de flâner dans les ruelles étroites et escarpées de Gordes au bout desquelles le regard s'évade sur de magnifiques panoramas de la campagne environnante. L'heure du déjeuner approche et nous redescendons vers un très beau restaurant. Nous sommes agréablement servis sur la terrasse où nous croisons le groupe de chinois qui repart et avec lesquels nous échangeons moult sourires et hochements de tête bien sympathiques.



Nous reprenons la route vers **l'abbaye de Sénanque**. Après avoir suivi une petite route tortueuse, c'est au fond d'un vallon, que se cache l'abbaye cistercienne. Elle nous apparaît telle qu'elle devait être au XII^{ème} siècle. Une guide nous accueille et nous fait revivre la vie des moines tout au long des visites de l'église abbatiale, du cloître, du dortoir, du chauffoir et de la salle du chapitre dans

laquelle elle nous lit un texte sur l'engagement monastique. Mais pas le temps de méditer car sur le chemin du retour notre esprit nous ramène à des choses nettement plus terre à terre : les melons de Cavaillon. Cela fait trois jours que Julien nous entend réclamer obstinément des melons. La tête comme un...melon, il prend l'initiative de faire un crochet pour nous déposer

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

dans une exploitation fruitière pleine de melons. C'est dire la disponibilité, l'écoute et la gentillesse de Julien.

C'est dimanche, le jour du retour. La soute pleine de melons, nous quittons le mas et nous nous dirigeons vers **Avignon** pour visiter le **Palais des Papes** et le fameux pont. C'est une visite guidée enrichissante, qui nous apprend ou nous remémore, qu'il y a eu neuf papes à Avignon durant un siècle (1309-1403). Le palais est très bien restauré et illustre bien la puissance de la papauté à Avignon au XIV^{ème}. A l'opposé de cette magnificence, la guide nous amène dans une partie plus intime du palais : les appartements privés du pape Clément VI qui sont restés en l'état depuis le XIV^{ème} siècle. Les peintures profanes des murs de la chambre et du cabinet de travail (la chambre du Cerf) sont encore étonnamment vives. Ce fut une touchante visite. Pour clore cette instructive visite d'Avignon, la guide nous relate l'histoire du **pont St Bénézet** (XII^{ème}) rendu célèbre par la chanson mondialement fredonnée. Ce pont fut, en son temps, un élément primordial du développement économique de la ville (taxes et échanges) en étant le seul pont entre Lyon et la mer. Il mesurait 915 m de long et comptait 22 arches. Elles furent, au cours des siècles, inexorablement emportées par les crues dévastatrices du Rhône. Il ne reste aujourd'hui que 4 arches à partir desquelles nous avons pu apprécier la vue sur les remparts de la ville et l'air vivifiant du fleuve.

C'est l'heure du déjeuner et pour cela nous nous dirigeons vers **Château Neuf du Pape**. C'est un très joli village entouré du vignoble du même nom. Le copieux et excellent repas est servi dans une ancienne cave et avant de partir nous avons droit à la dégustation, dans une coopérative, des différents Côtes du Rhône .

Donc, la soute pleine de melons et de vins, nous quittons cette belle région du Lubéron mais aussi avec la tête pleine d'images pittoresques : pins parasols, cyprès, oliviers, routes ombragées de magnifiques platanes, vignobles à perte de vue, arbres fruitiers, chênes verts, villages perchés, murs de pierres sèches, beaux panoramas... sous un ciel intensément bleu.

Le groupe toujours aussi sympathique, bien attentionné les uns envers les autres et content de partager ensemble de bons moments, a été choyé par Julien, notre chauffeur, toujours à nos petits soins et divertie par notre présidente qui a assuré l'animation avec son enthousiasme contagieux.

A part la chaleur, qui a pu en incommoder quelques uns, tous les ingrédients étaient réunis pour que ce voyage soit une belle réussite.

Eliane Jonker



Photos
Agnès Crochat

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV



Pique nique à la Vesancière

Dimanche 4 septembre, un bon groupe se retrouve pour pique niquer au chalet de la Vesancière. Il fait beau et c'est très convivial. Puis nous décidons d'aller faire une balade au gouffre avec les enfants. A la queue leu leu, munis d'une petite pierre, ils la jettent dans le gouffre et écoute le bruit de sa chute. Que c'est profond ! Nous en profitons pour leur expliquer que les gouffres sont fréquents dans le massif jurassien. En effet, en présence de fissures dans ses roches calcaires, l'eau de pluie s'infiltre et dissout petit à petit la roche.

Le gouffre de la Vesancière est appelé lésine et mesure 34 m.



Lors de la **journée du Patrimoine** du samedi 17 septembre, le public est venu nombreux, l'après-midi, malgré un temps maussade, pour la visite de Vesancy, par Alexandre Malgouverné. Ce fut une visite très instructive qui continua dans la salle du conseil dans laquelle Alexandre nous parla de citoyenneté et de ses emblèmes autour du verre de l'amitié.

DECORATION DE LA FONTAINE DU CHATEAU POUR LE NOEL 2016

Lundi 31 octobre : première réunion de préparation à la bibliothèque à 20:30

samedi 17 décembre : montage de la fontaine

dimanche 18 décembre : Chants et vin chaud autour de la fontaine, à 18:00.



Concours des Fables de la Fontaine

Le titre de la fable qu'il fallait trouver est :

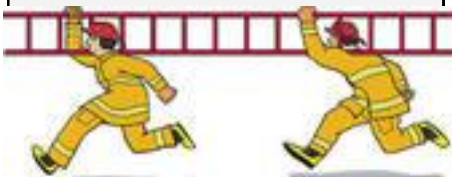
"La querelle des chiens et des chats et celle des chats et des souris"

Parmi les réponses justes, Hugo Ares Martin a été tiré au sort.

Bravo HUGO !

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

À partir du 15 novembre, les membres de l'amicale des sapeurs pompiers passeront chez vous pour vous proposer **leur calendrier 2017**. Ils vous remercient d'avance de votre bon accueil.



AU BON SENS AU BON SENS AU BON SENS



Nouveau

Nous aimerions mettre en place des activités sportives et de bien-être avec des intervenants professionnels dans la salle des fêtes du château. Pour cela, nous souhaiterions connaître votre intérêt et disponibilité pour les propositions suivantes :



- * **cours de sophrologie pour enfants (dès 6ans)**
- * **cours de cardio-afro-salsa pour adolescents et adultes**
- * **cours de pilâtes/yoga pour adultes**

En fonction de vos réponses nous définirons les horaires des cours avec des prix abordables pour tout le monde.

Si vous êtes intéressé contactez Dorota par mail : contact@aubonsens-vesancy.fr ou remplissez le flyer ci-joint et mettez le dans notre boîte aux lettres située sous préau.

Les paniers

On continue avec les paniers de légumes de Mathieu tous les vendredis soir jusqu'à Noël. Un groupe d'abonnés très sympa et dynamique, va à tour de rôle chercher les paniers à Ferney-Voltaire. La distribution à Vesancy est un moment d'échanges et de rencontres. Souvent nous avons d'autres produits à proposer : fromages, terrines... de la musique et un verre.

Pas de chance pour les fruits cette année comme Cécile (paniers de Cécile) s'est blessée et ne peut pas chercher ces excellents produits bio dans l'Isère. Elle sera bientôt rétablie et on pourra compter sur les pommes et poires d'automne. Pour passer l'hiver en bonne santé il y aura cette année de nouveau la possibilité de s'abonner à des colis **d'agrumes** de Corse (clémentines, oranges, pomelos).

Pour toute info: Margriet 0953768973, ou contact@aubonsens-vesancy.fr

Café Terrasse

Si la météo nous le permet nous continuons avec les cafés-terrasses le **mercredi matin** deux fois par mois avec Café et thé d'Allen Toocaran, torréfacteur dans le pays de Gex et vente des produits locaux (fromages, légumes, etc) par Au Bon Sens.

Prochaine date: 12 Octobre.

Jardin

Hanna continue avec le projet du jardin collectif. Cette année avec un petit bout du jardin de l'école, elle a récolté des tomates et des courgettes, mais pour un avenir proche elle cherche à agrandir avec d'autre bouts de terrains disponibles. Les volontaires sont les bienvenus.

contactez Hanna : contact@aubonsens-vesancy.fr



CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

La classe

Dans la classe nous sommes 16 élèves : 5 CE2, 8 CM1 et 3 CM2. Il y en a certains qui ont des difficultés et d'autres pas. On a tous une responsabilité comme allumer les ordinateurs, distribuer les feuilles...(etc.)

La plupart de ceux qui ont des difficultés utilise les ordinateurs. Parfois le maître nous passe des documentaires.

Nous ne sommes pas classés sur les tables par niveau et nous avons le droit de travailler avec les autres. En mathématiques, le maître s'assoit à une table et on lève le doigt si on a besoin d'aide et il nous dit de venir.

Loris CM2 /Giulia CM1/Laureline CM2

Coopérative de l'école

Le président de la coopérative est : Youri.

La trésorière de la coopérative est : Laureline

La secrétaire de la coopérative est : Anna

Le président fait des réunions, parle devant les élèves et s'occupe de tout ce qui est organisation. La trésorière s'occupe de la caisse et de tout ce qui est calcul. La secrétaire fait les mots qu'il faut donner aux parents et de tout ce qui est écriture.

Neela et Eloïse.

Vente de gourmandises

Mercredi 12 octobre à 12h00

La coopérative de la classe des grands organise une vente de tartes, gâteaux et autres gourmandises pour financer des projets de la classe.

Léa CE2 et Nora CM1

Si j'étais un volcan

Si j'étais un volcan,
je cracherais des bonbons au jus d'oranges.

Si j'étais un volcan,
je serais en guimauve.

Si j'étais un volcan,
quand je serais mort,
tous les enfants me mangeraient.

Si j'étais un volcan,
quand je serais en colère,
je ferais une explosion de caramel fondu.

Anna CM1 / Tristan CM1

Le compte est bon

679

à faire avec ces
nombres :

1 2 3 4 10 50

MARGOT CE2 et NOAM CM1

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Mots mêlés

C	O	C	H	O	N	O	S	P	O	U	L	E	N	O	T	Y	P
T	H	M	T	R	O	U	Y	A	A	O	D	G	R	O	H	J	A
U	T	E	W	P	A	Y	S	T	U	E	A	V	P	O	E	F	P
B	K	T	V	C	X	P	B	A	S	R	E	R	H	O	I	L	A
A	P	E	B	A	H	A	A	T	O	T	H	W	A	G	O	N	S
U	O	O	A	R	L	R	R	E	U	Z	N	I	R	R	A	T	V
E	T	G	L	O	T	F	Q	R	V	E	U	F	M	D	U	C	A
T	E	E	E	T	U	U	U	A	C	N	T	M	A	M	A	N	C
O	R	C	I	T	J	M	E	D	J	K	E	B	C	A	K	Y	H
I	I	K	N	E	L	E	C	I	O	C	L	O	I	R	I	P	E
L	E	O	E	I	L	S	I	A	L	H	L	N	E	A	W	G	C
E	H	L	I	V	R	E	T	T	I	I	A	N	C	S	I	H	S
T	E	R	A	B	L	E	R	E	E	F	S	E	O	U	A	B	A
T	M	T	T	G	S	L	O	U	A	F	P	T	R	P	P	O	U
E	L	O	M	O	E	E	N	R	I	O	O	P	E	A	A	N	L
X	T	A	C	S	B	H	A	E	L	N	U	A	S	R	T	B	E
Z	X	Z	I	H	W	O	Y	U	E	D	U	U	O	A	T	O	K
O	U	R	S	T	E	D	R	C	O	B	R	A	N	T	E	N	J

CHEVAL-METEO-ORAGE-COCHON-CAROTTE-POULE-WAGONS-PHARMACIE-BARQUE-PAYS-MAMAN-ZEN-PATATE-TOILETTE-VACHE-CHIFFON-NUTELLA-NOEL-ROBOT-CHAPEAU-LIVRE-POTERIE-PARFUM-TROU-LAIT-LE-BONBON-JOLIE-RADIATEUR-

MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES

Un petit coin de détente et bien être

Massage Harmonie

Ce massage s'adapte aux besoins de chacun en équilibrant les différents systèmes de l'organisme. A la fois doux et tonique, relaxant et énergétique, stimulant les terminaisons nerveuses des zones reflex permet d'améliorer la circulation sanguine, rééquilibrer l'énergie vitale, harmoniser de chakras, favoriser l'élimination des toxines et d'atteindre un profond état de détente. Au choix : huiles chaudes, huiles essentielles, tampons, bougie.

Drainage lymphatique

Le **drainage lymphatique manuel** est une technique de **massage** doux destiné à stimuler la circulation de la **lymphe** et à détoxifier l'organisme, tout en renforçant le système immunitaire.

- ♦ il assure l'élimination des produits nocifs et des toxines pouvant détruire ou modifier les tissus cellulaires.
- ♦ favorise la cicatrisation et réduit les risques d'infection grâce à son action nettoyante et régénératrice.
- ♦ permet d'éviter l'enflure des membres, la formation de cellulite, le vieillissement prématuré, les vergetures et les jambes lourdes.
- ♦ renforce le système de défense de l'organisme en diffusant des globules blancs permettant de lutter contre les germes.

Pour vos rd contacter Dorota au 06 80 23 68 19 ou par mail : 423dorotka@gmail.com

www.Dorotka.jimdo.com

MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES



Square Jean Clerc
01170 GEX
Tel: +33 (0)4 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com
www.paysdegex-lafaucille.com

AVIS AUX AMATEURS DE CHAMPIGNONS !

Dimanche 16 octobre, une sortie en Forêt de Disse est organisée par l'OTPG – La Faucille avec l'association **Les Amis du Champignon** de Divonne les Bains.

Cette balade vous permettra de mieux connaître les champignons et leurs différences.

Sortie gratuite. Inscription obligatoire auprès de l'OTPG

Dès 7 ans.



AVIS AUX AMATEURS DE GLISSE !



La **station Monts -Jura**

ouvrira ses portes pour la saison d'hiver

du samedi 17 décembre 2016

au dimanche 2 avril 2017

Dès le **lundi 17 octobre à 14h30**, venez acheter votre forfait saison à l'O.T. Pays de Gex – La Faucille au tarif exceptionnel de la **SUPER PROMO** !

Jusqu'au 15 novembre, tarifs **ski alpin** pour la saison :

Adulte : 351 € au lieu de 540 € - Enfant : 286 € au lieu de 440 €

Jusqu'au 15 novembre, tarifs **ski nordique Montagnes du Jura** pour la saison :

Adulte : 90 € au lieu de 110 € - Enfant : 38 € au lieu de 43 €

Jusqu'au 16 décembre, tarifs **ski nordique Monts Jura** pour la saison :

Adulte : 75 € au lieu de 85 €

TARIFS FAMILLE, venez nous consulter !

Potée de chou kale*



Ingrédients pour 4 personnes

600 g de chou kale
1 kg de pommes de terre
1 à 2 dl de lait
50 g de beurre
100 g de lardons (facultatif)
1 saucisse fumée ou autre
Sel, poivre.



Laver le chou. Arracher les feuilles des tiges et hacher les feuilles. Dans une casserole ou marmite, faire cuire le chou dans un peu d'eau pendant 20 à 30 minutes avec la saucisse posée dessus.

Eplucher et couper les pommes de terre en morceaux puis les faire cuire dans de l'eau salée. Confectionner une purée avec le lait et le beurre.

Faire rissoler les lardons dans une poêle.

Retirer la saucisse de la casserole (en la gardant au chaud) et mélanger bien le chou, la purée et les lardons.

Gouter et rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Trancher la saucisse fumée et servir avec de la moutarde si vous le souhaitez.

* Sous ce nom de chou "kale", tout droit venu des Etats-Unis, se cache un chou bien de chez nous. Il s'agit d'une variété ancienne dont la culture a été quelque peu oubliée en France au cours des dernières décennies. Ce légume oublié est un chou vert et frisé (donc non pommé) également appelé chou lacinié, chou d'aigrette ou chou frangé. Si on l'a perdu en France, aux Pays Bas, par contre, sa consommation est restée traditionnelle, comme dans la recette ci-dessus, appelée "boerenkool" en néerlandais.

Atouts nutritionnels

Ce chou affiche des teneurs exceptionnelles en vitamine C et en calcium. Il est également riche en vitamine K, en provitamine A, en potassium et surtout en fibres. Il est aussi bien pourvu en antioxydants. C'est le chou des nutritionnistes.